

## Se loger à Sherbrooke

# Un document précieux pour les personnes qui s'intéressent à la question du logement

*Se loger à Sherbrooke* est le document que vient de produire l'Association des Locataires de Sherbrooke. Elle vise, via ce document, à faire le tour de la problématique du logement à Sherbrooke. Ce document porte sur plusieurs thèmes et traite non seulement des locataires mais aussi de la situation des propriétaires, ce qui en fait un document assez versatile et utile pour les personnes soucieuses de la qualité du logis à Sherbrooke.

Le document est divisé en trois parties. La première partie est consacrée à une analyse assez large des différentes sortes de clientèles de locataires, de propriétaires ainsi que de la question du logement social.

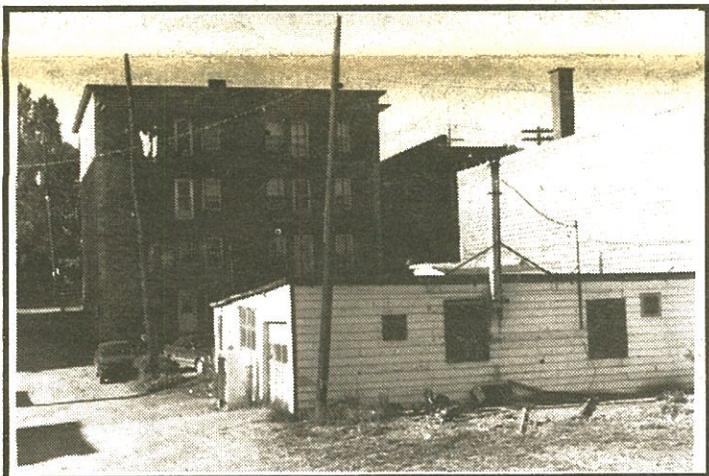
Dans cette partie du document, beaucoup d'efforts ont été mis pour expliquer l'effort financier que les citoyens et citoyennes de Sherbrooke ont à faire. L'on parle aussi de la répartition des genres de propriétaires de bloc-appartements. Ainsi, à une extrémité 85 % des propriétaires possèdent les tiers des logements locatifs, à l'autre, 3,8 % des plus grands propriétaires contrôlent 53 % du parc de logements locatifs privés.

Le document parle aussi de la place importante que les logements sociaux (COOP, OSBL et HLM) occupent sur le marché. On aborde ainsi le pro-

blème d'accès à un HLM à Sherbrooke, vu les longues listes d'attente pour accéder à un de ces 1008 logements.

On parle aussi de la force des coopératives d'habitation en Estrie qui avec ses 4 % de la population québécoise possèdent 4 % du logement coopéra-

question des personnes âgées et les personnes handicapées en matière de logement. Pour ces deux sortes de clientèle, le document pourrait fort bien leur servir pour analyser leur situation en se comparant avec le reste des personnes de leur catégories. Par contre, on ne peut que



tif du Canada, ainsi que des Organismes à but non-lucratif (OSBL) qui même si on entend peu parler d'eux représentent quand même une part de 453 logements sociaux à Sherbrooke.

### Quels locataires ?

Dans la deuxième partie, l'Association des Locataires se penchent plus particulièrement sur les différents types de locataires, que ce soit les personnes âgées, les personnes handicapées, les chambreurs, les chambreuses, les étudiants, les étudiantes, les familles, les immigrants et les immigrantes. Il est évident à la lecture du document qu'une attention toute particulière a été faite sur la

déplorer le peu d'attention qui aura été mis pour les chambreurs et les chambreuses de Sherbrooke, aucune enquête réelle n'a été faite donc le chapitre du document ne peut servir qu'à espérer que dans une prochaine nouvelle version (s'il y en a une) les responsables de l'asso des locataires fassent à cette clientèle qui est souvent la plus défavorisée en matière de logements.

Et finalement, la dernière partie est consacrée à l'analyse que l'association des locataires de Sherbrooke fait sur la situation du logement à Sherbrooke ainsi qu'à ses revendications sur l'habitation. Je vous en cite quelques-unes comme conclusion :

- Que les suppléments au loyer gérés par les O.M.H. (Office Municipale d'Habitation) pour les propriétaires privés soient abolis. Par contre, que ces allocations au logement soient transférées aux organismes sans but lucratif.
- Que le coût du logement augmente, sans dérogation, selon un indice de 2 % par année (pour une période maximale de 5 ans) contrôlé par la Régie du logement.
- Nous savons qu'étant situé dans l'hémisphère nord, il est impensable que tout individu ne puisse bénéficier d'un logis convenable. C'est

pourquoi, il serait impératif que notre société inscrive dans sa charte des droits et libertés, une clause donnant droit à tous citoyens d'avoir un abri.

- Que la ville instaure un programme d'aide aux familles, pour l'acquisition d'une première propriété. Tel que noté dans la recherche (se loger à Sherbrooke). Cela prendrait la forme d'une exonération de la taxe foncière, totalement la première année et à 50 % du montant global pour les deux années suivantes.

Alain Roy

## Sommaire

Monoparentalité	p.3
Itinérance	p.3
Forum des Jeunes	p.4
Environnement	p.6-7
Les non-vacances	p.8
Nicaragua	p.10
Culturel	p.12

# Éditorial

## Médecins-experts : nos 2 champions

La loi accorde à la CSST, comme aux employeurs, le droit de contester le rapport du médecin-traitant d'une victime d'un accident ou d'une maladie du travail. Elle peut contester sur les cinq points suivants : le diagnostic, les traitements, la date de consolidation, l'atteinte permanente et les limitations fonctionnelles. En termes clairs, cela veut dire que la CSST a gardé le contrôle en matière médicale et qu'elle agit encore comme police des intérêts des boss.

Comme toute police se doit d'avoir une matraque, la CSST en a une, il s'agit de ses médecins-experts. Elle a d'ailleurs démontré aux victimes ainsi qu'à leurs médecins-traitants qu'elle peut se servir de cette matraque n'importe quand et sur n'importe qui.

En choisissant ses médecins-matraques qui font les expertises à 250 \$ la pièce, lui permettant d'aller en arbitrage médical, la CSST s'assure évidemment que ceux-ci partagent la même orientation qu'elle, c'est-à-dire qu'ils ont la volonté de «planter» les victimes. De cette façon, elle est assurée de garder le contrôle.

En Estrie, nous avons une trentaine de médecins qui acceptent de «faire la job» de la CSST. De cette trentaine de médecins-experts nous pouvons identifier deux champions-matraques. Il s'agit des docteurs Lamoureux et Desmarchais. Le premier est orthopédiste à l'Hôtel-Dieu alors que le deuxième est orthopédiste et vice-doyen au Centre hospitalier universitaire.

Ces deux-là ont effectué à eux seuls, 58% des 230 expertises produites pour la CSST. À lui seul, le docteur Lamoureux a effectué 40% de ces mêmes expertises. Notons également que ces deux médecins travaillent régulièrement pour les boss.

Dans l'éventualité où l'arbitrage médical serait aboli comme nous le revendiquons depuis des années, ces médecins-matraques perdraient leur petit «side-line» très lucratif mais les victimes elles, gagneraient beaucoup.

*L'équipe de rédaction*

# Commentaires

## Les oiseaux meurent sans se cacher

Depuis environ un mois, le retour de nos petits migrants du sud se fait entendre. Comme à chaque année, les oiseaux quittent leurs habitats d'hiver pour aller vers le nord où ils établissent leurs aires de nidification. Ce sont d'abord les mâles, parés de leurs beaux plumages colorés, qui arrivent en premier. Ils délimiteront leurs territoires et emploieront, par la suite, leurs chants mélodieux afin de sé-

duire celles qui, quelques semaines après eux, arriveront enfin.

Mais leurs sparages ne passent pas inaperçus. Ils sont l'objet de gens peu scrupuleux qui, derrière leurs lunettes d'approche, observent ce rituel printanier. Ces ornithologues amateurs s'en donnent à coeur joie. La gent ailée les hypnotise, les surprend, les ravit et leurs en fait voir de toutes les couleurs. Quel mer-

veilleux passe-temps, simple et sain, mais au delà du passe-temps, l'observation des oiseaux ne représenterait-elle pas un manque, une coupure ?

Les oiseaux sont, sans doute, les représentants les plus visibles et les plus accessibles, pour nous, du monde naturel. La beauté, la simplicité et la gaieté qu'ils nous offrent, permettent à l'observateur de reprendre son souffle et d'apprécier le calme serein d'un monde encore en harmonie. Les oiseaux restent ce lien fragile mais tangible nous unissant à une nature vivante.

Malheureusement, comme toutes les autres espèces animales, leur nombre décroît sans cesse. La déforestation, l'épandage de produits toxiques (insecticides), sans compter les catastrophes écologiques et la pollution en général, sont les principales causes de leur disparition. Ils sont les victimes silencieuses d'un monde refermé sur lui-même et incapable de prendre ses vraies responsabilités.

Ce printemps, avant qu'il ne soit trop tard, prenez le temps d'observer ces petits êtres emplumés. Peut-être y découvrirez-vous une partie de vous-mêmes dont vous ignoriez l'existence. Bonnes découvertes !

...Et c'est gratuit.

Reynald Dionne

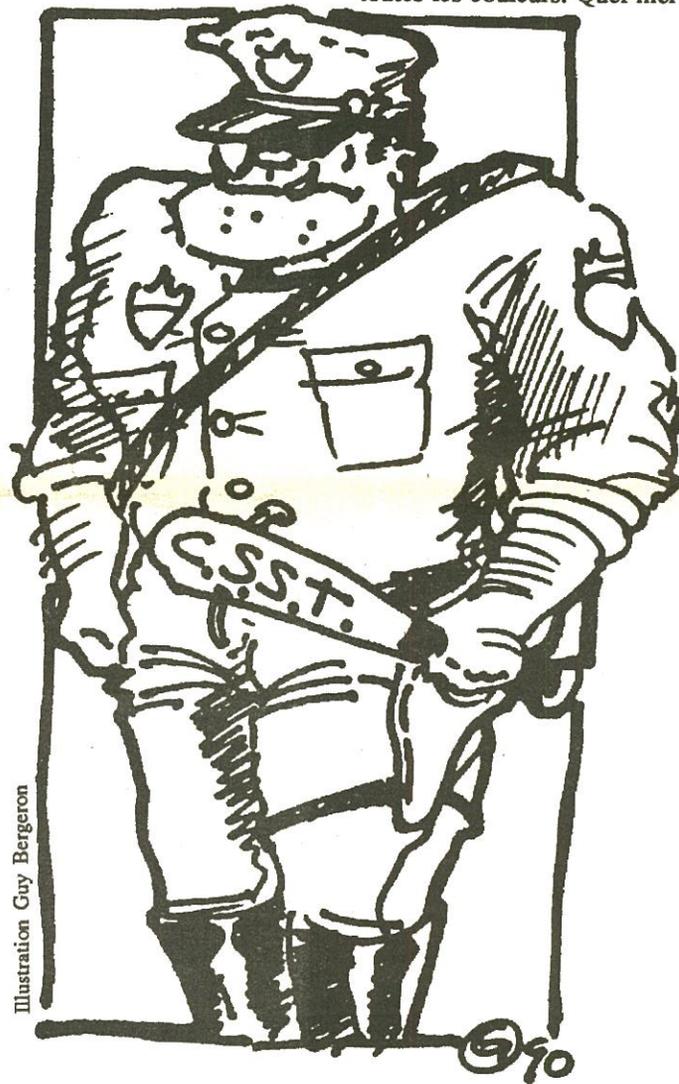


Illustration Guy Bergeron

S'ABONNER C'EST SE DONNER LES MOYENS DE MIEUX S'INFORMER

Abonnement régulier ..... 12,00 \$  
Abonnement de soutien ..... 15,00 \$  
Institution ..... 20,00 \$  
Don .....



Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de \_\_\_\_\_ pour \_\_\_\_\_ abonnement(s) adressé à Entrée Libre 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke, Québec J1H 4Z4

Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Collaborateurs - Collaboratrices :

Anne-Marie Aduriz  
Guy Bergeron  
Francine Bernier  
Mylène Boisvert  
André-Gilles Brodeur  
Reynald Dionne  
M. Dubreuil  
Normand Gilbert  
Paul-André Goulet  
Marco Labrie  
Estelle Lacombe  
Serge Laframboise  
Guy La Rochelle  
Martin Lemieux  
Richard Lepage  
Richard Martin  
Alain Poirier  
Michel Roby  
Alain Roy  
André Tessier

ENTRÉE  
LIBRE

Éditeur :  
La Voix Ferrée  
Impression :  
Communication des  
Cantons inc.  
Mise en page assistée  
par ordinateur :  
Infographe  
Distribution :  
Distribution Publicitaires Estrie

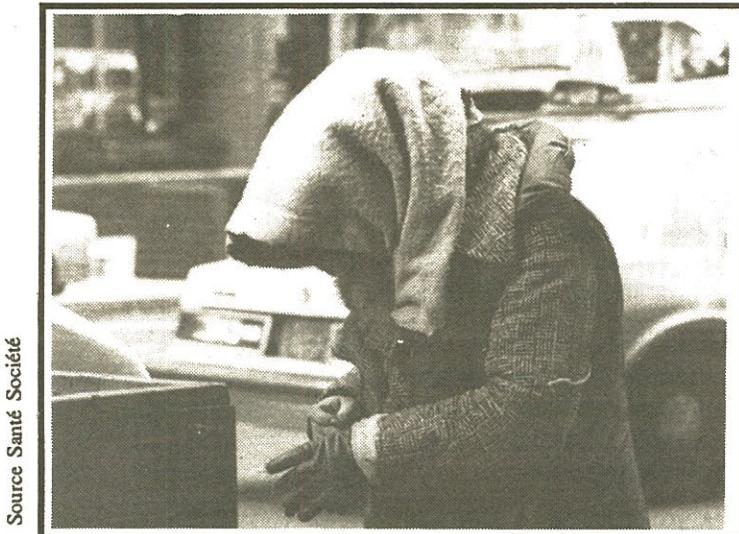
ENTRÉE LIBRE EST UN BIMESTRIEL PARAISSANT SIX FOIS L'AN. LE TERRITOIRE COUVERT PAR SA DISTRIBUTION GRATUITE EST DÉLIMITÉ PAR LES RUES QUEEN ET ST-JOSEPH À L'OUEST, LE PHARE AU SUD ET LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS À L'EST.

ENTRÉE LIBRE DESSERVIRA PRIORITAIREMENT LES INTÉRÊTS DES GENS MOINS FAVORISÉS ÉCONOMIQUEMENT, SOCIALEMENT, CULTURELLEMENT, POLITIQUEMENT ET QUI NE POSSÈDENT PEU OU PAS DE POUVOIR RÉEL DANS LEUR MILIEU DE VIE. LE JOURNAL SE VEUT UNE ALTERNATIVE AUX JOURNAUX EXISTANTS. IL FAVORISERA LA CIRCULATION DU POINT DE VUE DES ORGANISATIONS LUTTANT POUR L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL EN GÉNÉRAL. ENTRÉE LIBRE PRIVILÉGIERA L'EXPRESSION DES GENS AYANT PEU OU PAS ACCÈS AUX MÉDIAS TRADITIONNELS. LES BUREAUX DU JOURNAL SONT SITUÉS AU 187 DE LA RUE LAURIER, LOCAL 317, AU 3<sup>e</sup> ÉTAGE, SHERBROOKE, J1H 4Z4 - TÉL.: 821-2270. TOUS LES PROJETS D'ARTICLE PRÉSENTÉS SERONT ÉTUDIÉS.

# Sherbrooke abrite plus de 800 sans logis !

Si le phénomène des itinérants et itinérants devient très embarrassant à Montréal, il demeure presque invisible à Sherbrooke. Pourtant, chez nous, c'est près de 1000 hommes et femmes qui vivent sans adresse fixe. La plupart changent régulièrement d'adresse, habitant tantôt chez un ami, dans une chambre ou dans un des deux refuges encore existant. Certains vont détenir une adresse pour recevoir leur chèque d'aide sociale sans toutefois y habiter réellement, n'ayant pas les moyens d'assumer le coût d'un loyer.

Selon les informations recueillies à la Chaudronnée, au Partage St-François, à la Maison St-Georges ou des Pompiers de Sherbrooke, ces personnes "sans-abris" ne sont pas pour autant des mendiants et c'est pourquoi le problème demeure moins visible. C'est donc 1 % de la population qui ne peut même pas assumer le prix d'un loyer. La population pauvre de Sherbrooke est tou-



Source Santé Société

tefois beaucoup plus importante que cela. Le nombre croissant de personnes qui viennent jour après jour s'alimenter à la Chaudronnée, qui réclament le soutien du Partage St-François ou qui demandent des bons de nourriture auprès des religieuses et religieux en font foi. Mais la grande majorité réussit à garder une adresse fixe, quitte à se priver souvent de nourriture et de vêtements.

Ce problème atteint de plus en plus de femmes et de

jeunes. On note aussi un bon nombre de personnes ayant des problèmes psychiatriques qui ont subi des politiques gouvernementales les obligeant à quitter les hôpitaux pour se retrouver seules, sans soutien médical. Toutes ces personnes vivent dans la misère et s'appêtent, en plus, à subir de nouvelles coupures lors de la mise en application des dernières mesures de la réforme de l'aide sociale.

C'est aussi un phénomène qui affecte un grand nombre

de familles monoparentales; dont 85 % de celles-ci sont dirigées par une femme. Bien que la plupart ont un toit, le problème de pauvreté est très présent. C'est près de la moitié de ces familles qui survivent grâce à l'aide sociale.

Peu de perspectives s'offrent à ces personnes. Elles vivent un marché de l'emploi fermé ou n'offrant que des emplois temporaires. Elles sont souvent peu scolarisées, ce qui leur ferme plusieurs portes. Il ne leur reste que le marché noir de la drogue ou la

prostitution, commerces florissants où les personnes sont souvent des victimes.

Les sans-abris à Sherbrooke, on risque d'en croiser un ou une tous les jours au Centre-ville, mais sans y porter attention. C'est un problème qui va bien au-delà des préjugés mais qui ne porte pas les élus municipaux à réagir ou à intervenir.

Guy La Rochelle

## Hausse des frais de service dans les caisses populaires

La majorité des gens a dû s'apercevoir d'une augmentation substantielle de leurs frais de service à la Caisse populaire. En effet, depuis la fin janvier 1990, les Caisses populaires, selon la recommandation de la Fédération des caisses populaires, ont décidé de hausser le montant chargé sur les transactions effectuées dans les comptes commerciaux et d'instaurer des frais de 35 sous par retrait pour les comptes d'individus.

Nous nous sommes rendus à la Caisse populaire Sociale de Sherbrooke où on nous a expliqué que ces frais servent à défrayer le coût de manipulation informatique et manuelle de l'argent. Depuis quelques années, nous nous sommes un peu habitués à voir apparaître de nouveaux frais pour les services offerts par nos succursales bancaires. On a d'abord payé pour nos chèques, pour les paiements directs à Bell, au gaz ou autres. De plus en plus, la Caisse, comme les banques, vendent des services. Loin des principes de base où l'épargne des uns permettent à l'institution de prêter aux autres en y faisant un bénéfice, voilà que les caisses offrent plus de services - paiement de diverses factures, vente de loterie ou autre - en se faisant payer pour chacun. Depuis son installation, l'emploi du guichet

automatique a aussi un coût, mais jamais on n'avait eu à payer pour les transactions faites à notre compte au comptoir de notre succursale.

C'est un peu comme si on prêtait de l'argent à un ami et qu'il nous chargeait un montant pour nous le remettre ! Pour des gens qui ont un revenu important, ces frais sembleront minimes, mais dans un budget restreint, ils prennent plus d'importance. On peut facilement parler d'au moins 5 \$ par mois de frais pour la majorité des gens; quand on n'a que 500 \$ par mois de revenu, c'est 1 % de nos gains qui disparaissent, il y a de quoi se poser des questions. Et malgré tout, la Caisse continue de prêter notre argent et d'en toucher les intérêts.

Au niveau des banques, il y a belle lurette que de tels frais sont imposés. Mais les banques offrent aussi des comptes sans frais pour les gens qui y maintiennent d'importantes sommes d'argent. En ce qui concerne les Caisses populaires, on s'attend à une autre philosophie. En effet, les Caisses sont des établissements coopératifs qui ont pour but d'aider les personnes à faible revenu à épargner, du moins selon l'esprit de départ. Est-on en train de renier l'esprit coopératif ?

Guy La Rochelle

## Foyers monoparentaux

Le Rame, Réseau d'appui aux familles monoparentales de l'Estrie, nous apprend qu'il y a près de 30 % de foyers de la région qui sont monoparentaux. Sur ce pourcentage, plus de 85 % sont des femmes et 63 % d'entre elles vivent de l'aide sociale. Les données qui viennent d'études gouvernementales révèlent aussi que 84.5 % des femmes prises avec cette situation vivent sous le seuil de la pauvreté.

### Portrait socio-affectif

Il est facile d'imaginer toutes les répercussions négatives qu'entraîne souvent la monoparentalité. Sur le plan socio-affectif, la femme se retrouve souvent très traumatisée, après une séparation. Elle vivra des perturbations allant de sentiments de culpabilité, d'être inadéquate comme mère, de stress, d'isolement, de solitude, de dépression qui peuvent aller jusqu'à la détresse. Et que dire des problèmes affectifs et des comportements difficiles présents et futurs que risquent de développer les enfants de ces foyers.

### Rôle du Rame

Ce Réseau de 13 ans d'existence tente avec des moyens réduits de répondre aux besoins

d'aide souvent urgents, sinon pressants, de nombreuses femmes vivant seules avec des enfants. Donc le Rame apporte de l'aide à l'enfant et au parent en offrant différents services qui visent à améliorer les conditions de vie de ces familles monoparentales. Entre autres, des services d'accueil, de rencontre, de support, d'accompagnement sont offerts; ainsi que différents ateliers et conférences, des activités de loisirs, des projets de développement en cours d'emploi et en plus la halte garderie «Clé de sol». Cette dernière dépanne des femmes et des hommes ayant à répondre à des besoins personnels de faire garder leurs enfants de 2 ans et plus pour une somme très modique.

### Besoin de fonds

Présentement le Rame fait une campagne de levée de fonds pour garantir la poursuite de ce service «si important» qu'est la halte garderie «Clé de sol», subventionnée jusqu'en juin prochain seulement. Cette campagne veut sensibiliser la population et le gouvernement à l'importance de ce service, ramasser des fonds et obtenir une subvention à long terme du ministère des affaires sociales.

Si on désire offrir un don, quelque soit le montant, on peut le faire à : «Clé de sol», 665 rue Prospect no.4, Sherbrooke, J1H 1B1, 822-3451.

Estelle Lacombe

Inf. fournies par Chantale Nadeau - coordonatrice & Danièle Lauzier



Bonne fête des travailleurs  
et travailleuses

1<sup>er</sup> Mai

Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Estrie  
(F.T.Q.)

# MÉDIAS

\* \* \* \* \*

## Les agences de presse

Dans la vie, pour ceux et celles qui consomment et consultent les pages des journaux à grands tirages quotidiens, nous pouvons lire des informations dont la source de rédaction est variable. Dit autrement, l'ensemble des articles d'un journal ne sont pas tous écrits par des journalistes qui travaillent pour ce même journal. Alors, pour diversifier leur contenu et se donner des moyens les plus efficaces possibles pour diffuser de l'information nationale et internationale, la plupart des journaux à grands tirages font affaire avec des agences de presse, pour remplir l'espace des pages autres que celles réservées à la publicité, cette dernière étant leur principale source de revenu.

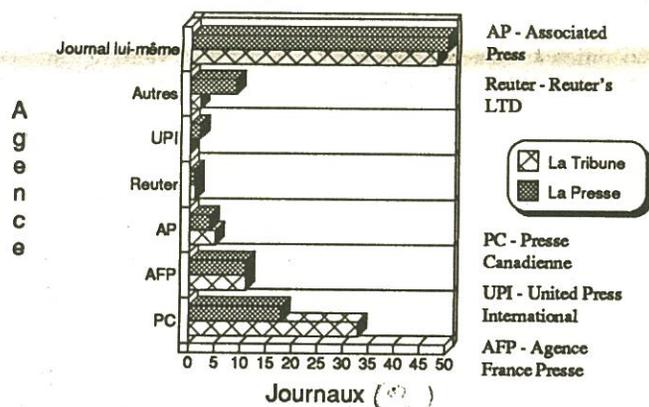
### Qu'est-ce qu'une agence de presse ???

«C'est une compagnie ou une coopérative spécialisée dans la collecte et la transmission d'information». (source: Centre de formation populaire, 1985)

Tout récemment, nous avons effectué une recherche pour vérifier dans deux journaux à grands tirages la source de provenance des contenus journalistiques à caractère local/régional, national et international. Ces deux journaux appartiennent au même groupe d'intérêt, c'est-à-dire à Power Corporation. (La Tribune, La Presse. Tirage de semaine: 40,000 et 195,000) L'échantillonnage utilisé a été tous les journaux du mois de janvier 1990, à part 2 ou 3.

Pourquoi avoir fait cette recherche ? Pour faire ressortir certaines tendances remarquables dans l'organisation de l'information journalistique de ces grandes industries consommatrices de forêts.

### Provenance des textes dans les journaux La Presse et La Tribune



Dans son document de 1985, le CFP nous indiquait que 29% de l'information journalistique publiée dans les quotidiens provenait des agences de presse. Notre calcul d'aujourd'hui se situe dans le 50%. Que dire d'une augmentation semblable ? Presque le double en quelques années. Bien sûr, nous sommes impliqué-e-s et interpellé-e-s de plus en plus par des considérations internationalistes... L'information va vite ! Tellement, qu'elle en arrive à nous faire chier. Carrément. Et cela fait bien mal. Surtout lorsque c'est la désinformation qui passe et dépasse... les bornes.

Ne voulant pas complètement dénigrer le recours systématique à certaines agences de presse, nous croyons que l'existence de nombreuses autres agences dans le monde justifie amplement que «nos journaux grands bouffeurs de forêts» s'en préoccupent davantage. Ainsi, nous, les consommateurs et consommatrices d'information médiatisées, serions à même d'apprécier différents autres points de vue sur le traitement des sujets et des problématiques internationales. Par exemple, voici ce que Florian Sauvageau déclarait à Guy Parent dans une entrevue du magazine Le - 30 - (Janvier 87) : «Je trouve inadmissible qu'il n'y ait pas de correspondant de Radio-Canada en Afrique, par exemple. Surtout dans la conjoncture actuelle... Pas non plus de correspondant en Amérique latine, ça n'a pas de bon sens.»

Maintenant, pour ce qui est des agences de presse déjà existantes en Amérique latine eh bien, elles pourraient déjà être utilisées sans qu'il y est nécessairement un-e correspondant-e, là-bas.

En terminant, une question : Pour contribuer au développement des échanges et de l'information entre les peuples, pour rendre meilleure nos compréhensions du monde et notre démocratie :

À quoi ressemblerait une agence de presse du Québec ???

Alain Poirier pour le CPDE.

p.s. : Pour en savoir davantage. Facile ! 821-2270

# Forum des jeunes à Sherbrooke

Le 7 et 8 avril dernier, se déroulait le Forum des Jeunes, organisé par le Regroupement Autonome des Jeunes (RAJ) avec comme slogan : Rompons l'isolement, Agissons sur le présent et Jeunes autonomes. L'activité se tenait à l'école Larocque de Sherbrooke.

La participation a dépassé les espérances des organisateurs et organisatrices. 110 personnes étaient présentes, huit régions du Québec dont Montréal, Victoriaville, les îles de la Madeleine et bien sûr Sherbrooke. Il y avait aussi plusieurs groupes de jeunes qui participaient à l'activité que ce soit la CSN-jeunes, la LAM (ligue anti-fasciste de Montréal), la TCJE (table de concertation jeunesse de l'Estrie) et j'en passe.

Les objectifs de ce forum étaient de regrouper les jeunes pour leur donner la parole sur l'actualité, sur leur vécu ainsi que de former un climat de solidarité entre les jeunes de différents milieux que ce soit du milieu étudiant, des jeunes travailleurs, les jeunes assistés sociaux et autres.

Pour remplir ses objectifs, le Forum s'est déroulé en grande majorité sous forme d'ateliers thématiques où les jeunes s'exprimaient sur le sujet. Plusieurs sujets ont été ainsi discutés par les jeunes. Mais les ateliers où les jeunes se sont sentis le plus particulièrement visés sont la montée de la violence chez les jeunes, la délinquance, la prostitution et la sexualité des jeunes.

### Après le Forum

Les jeunes ont aussi tiré des conclusions de leurs discussions. Ils et elles ont

nement dit qu'il n'a plus d'argent à investir dans le secteur social (coupures dans l'assurance-chômage,



formé un comité gai-lesbienne dans le RAJ, ils et elles ont décidé de s'impliquer plus dans la question de l'aide sociale, d'encourager l'utilisation des papiers recyclés.

Mais les jeunes ont décidé d'intervenir particulièrement sur la question du désarmement, en s'interrogeant sur la pertinence de dépenser de l'argent dans ce secteur ; dans la situation actuelle où le gouver-

la TPS, etc.) mais continue d'injecter de l'argent dans le secteur de la défense nationale. En effet, pourquoi se défendre lorsque les États-Unis vont nous défendre pour ne pas avoir un voisin gênant dans le cas d'une invasion extérieure ; et si c'était le Canada qui déciderait d'attaquer les États-Unis, eh bien on aurait l'air fou !

Alain Roy

## La non-violence

### M'est-il déjà arrivé

1. D'humilier volontairement mon enfant devant d'autres personnes ?
2. De forcer mon enfant à faire quelque chose sans qu'il y consente (ménage, commission, etc.) ?
3. D'insulter ou d'injurier mon enfant ?
4. De perdre le contrôle et de lancer un objet en direction de quelqu'un ?

5. De souligner continuellement le défaut ou la mauvaise habitude de mon enfant ?

6. De relever les défauts de mon enfant en soulignant les qualités d'un autre enfant ?

7. De prendre plaisir à ridiculiser mon enfant ?

8. De proférer des menaces à tort et à travers

9. De pincer ou tirer les oreilles de mon enfant ou de le bouculer même pour jouer ?

10. De menacer mon enfant s'il dérange ma tranquillité ?

Si vous avez répondu oui à toutes ces questions, vous êtes probablement assez violent. Si vous avez répondu non à toutes à ces questions, vous êtes probablement menteur !

Tiré de Splash, journal de l'École du Sacré-Coeur, 12 mars 1990.

 CENTRE POPULAIRE DE DOCUMENTATION DE L'ESTRIE  
821-2270

Atelier de formation/ création

Mercredi, le 16 mai 1990 de 13:00 à 17:00

Salle Tournesol  
187 Laurier, Sherbrooke

Thème: Aujourd'hui, la publicité

# Y a-t-il encore des poissons dans le Lac Meech ?

L'autre jour, quelqu'un me demandait : «C'est quoi les cinq conditions du Québec dans l'Accord du Lac Meech ? Tu dois savoir ça, toi ?» Et bien non ! Je n'en connaissais que trois sur cinq. J'en parle à quatre autres personnes «qui devaient savoir, elles» : pas plus de résultats ! Et vous, vous les

**É**videmment, j'ai fini par trouver. Et j'ai bien envie de vous expliquer, si un autre article sur le Lac Meech ne vous fait pas dresser les cheveux sur la tête. Alors allons-y par ordre de difficulté.

## Des pouvoirs accrus en matière d'immigration

L'Accord permet au Québec de définir, conjointement avec Ottawa, les modalités de

sélection et le nombre de ses immigrants.

En fait, on ne fait qu'officialiser une entente conclue en 1978 sous le gouvernement du Parti Québécois. Rien de neuf, quoi ! Encore faut-il, à Qué-

diennes (même si le Québec était le seul à le demander) un droit de veto sur les modifications aux institutions fédérales comme le Sénat, la Cour Suprême ou la création de nouvelles provinces. Pour y changer quelque chose, il faudra donc l'unanimité. Alors attention, cette constitution-là, on l'a pour longtemps !

## La limitation du pouvoir fédéral de dépenser

Assez curieusement, alors qu'on parle de «limitation», il s'agit d'accorder la possibilité à une province de refuser un nouveau programme fédéral dans un champs de compétence provincial et de recevoir les sommes d'argent consenties par le fédéral pour mettre sur pied un programme semblable.

C'est donc une limitation du pouvoir de dépenser du fédéral mais dans les champs de compétence provincial.

C'est la première fois que le Québec reconnaît officiellement ce pouvoir au gouvernement d'Ottawa d'intervenir dans ses propres domaines !

## La reconnaissance du Québec comme société distincte

Pour la première fois, il serait reconnu dans la Constitution canadienne que le Québec forme non un peuple, non une nation mais une société (mot jamais utilisé en droit international) distincte. Toute interprétation de la constitution

devra tenir compte de cette reconnaissance.

En quoi le Québec est-il distinct ? Aucune définition n'est mentionnée. Les juges de la Cour Suprême (3 québécois sur 9) en décideront.

Cet aspect distinct a-t-il priorité sur la Charte des droits ? Nous permettra-t-il de protéger nos droits collectifs, entre autre notre langue ? Là encore, ce sera les juges de la Cour Suprême qui le détermineront... une fois l'Accord accepté. Sans oublier que cette clause est soumise à une autre clause qui reconnaît la dualité linguistique du Québec... Aucun pouvoir, pour le Québec, de légiférer sur la langue !

## Advenant un échec ?

On peut surtout se demander si la ratification de l'Accord du Lac Meech ne serait pas un échec pour le Québec. Non seulement n'obtient-il aucun pouvoir supplémentaire mais encore, même accepté, plusieurs de ces clauses sont susceptibles d'être modifiées après coup avec l'accord de sept provinces représentant 50 % de la population canadienne, que le Québec soit de ce nombre ou non ! Et dire que de nombreux Québécois et de nombreuses Québécoises crieront victoire si, contre toute attente, l'Accord était finalement ratifié ! C'est à se demander si les poissons du Lac Meech sont dans ses eaux ou dans nos parlements !

Francine Bernier



Illustration Guy Bergeron

bec, une volonté politique et le financement nécessaire pour atteindre l'objectif qui était de favoriser, pour le Québec, une immigration facilement intégrable à sa majorité francophone.

## Participation du Québec à la nomination des juges de la Cour Suprême

Trois des neuf juges de la Cour Suprême seront donc choisis, par le fédéral, parmi une liste fournie par le Québec. Donc trois juges sur neuf... comme depuis toujours ! Rien de bien neuf là non plus.

## La reconnaissance d'un droit de veto

Cette clause accorde à toutes les provinces cana-

## Chiffres à l'appui

### Le visage de la faim

Données de la première enquête sur la faim réalisée en mars 89 au Canada

**L'enquête sur la faim :** À chaque mois au Canada, 378 000 personnes ramènent chez elles quelques 2,5 à 3 millions de livres d'aliments distribués par les banques d'alimentation.

**Chiffres annuels :** l'enquête sur la faim a établi à 1,4 million le nombre de personnes qui chaque année recourent aux banques d'alimentation. De ce nombre, 560 000 sont des enfants.

**Les enfants :** Au cours du moins où le recensement a été réalisé, 40 % des personnes qui ont reçu des aliments avaient moins de 18 ans. Les enfants ont deux fois plus de chances (N.D.L.R. sic...) d'avoir besoin d'une aide alimentaire que les adultes.

**Type et fréquence de l'aide :** La plupart (87 %) des personnes bénéficiaires d'une aide alimentaire ont reçu des provisions à apporter à la maison et ce, en moyenne 1,3 fois par mois. Les 13 % restants ont reçu des repas préparés à l'avance. Les usagers des programmes de repas ont utilisé le service en moyenne 23 fois par mois.

**Programmes alimentaires :** Il existe au Canada au moins 1 100 programmes de distribution de provisions d'urgence et 400 programmes de repas gérés ou approvisionnés par des banques d'alimentation. Le nombre de personnes bénéficiaires des programmes de repas a été évalué à 1,1 million par mois.

**Il y en a dans votre ville :** Dans 180 localités du Canada, il existe une banque d'alimentation ou un organisme semblable.

**Revenus des bénéficiaires :** Presque les trois-quarts des personnes recevant une aide alimentaire étaient des assistés sociaux et des assistées sociales. Six pour cent des usagers ont inscrit un emploi comme leur principale source de revenu, et 5 % ont déclaré n'avoir aucun revenu. Cinq pour cent recevaient une pension d'invalidité, 5 % des prestations d'assurance-chômage et 4 % une pension de vieillesse.

Source : Développement social en perspectives - CCDS, printemps 1990

## Un-e enfant

Ses chances sont de 1 sur 432 de devenir médecin.

Ses chances sont de 1 sur 350 de devenir avocat ou avocate.

Ses chances sont de 1 sur 107 de devenir professeur-e.

Ses «chances» sont de 1 sur 5 de devenir analphabète.

## Centre de femmes

### Promesses brisées et coupures

Une coalition de groupes de femmes du Québec a récemment formé la «Coalition québécoise Urgence Secrétariat d'État» et ce, pour que le gouvernement conservateur de Brian Mulroney revienne sur sa décision d'effectuer des coupures de 1,6 millions \$ dans le programme «Promotion de la femme» du Secrétariat d'État.

Pour 39 centres de femmes du Québec, cette coupure représente, en moyenne, une perte de 9 000 \$ par centre. En Estrie, cinq centres sont en opération : le Centre d'information et de référence pour les femmes (Lac-Mégantic), le Centre des femmes du Val St-François (Windsor), La Passerelle (Weedon), la Parolière (Sherbrooke) et le Lennoxville and District Women's Centre.

## Des choix politiques

Mme Sylvie Lupien-Charbonneau, porte-parole des centres de femmes en Estrie, fait remarquer que «le Secrétariat d'État, en 1987, s'était engagé à maintenir pendant cinq ans le programme de promotion de la femme. Les coupures ont néanmoins commencé en 89-90 et elles ont été de l'ordre de 15 %». Cette année, les subventions pour le fonctionnement des centres disparaissent complètement.

Pourtant, la «rentabilité sociale» des centres n'est plus à démontrer. Plusieurs exemples concrets peuvent être cités, dont le dossier sur le harcèlement sexuel à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic ; ou la formation sur l'accès à la politique municipale organisée par la Passerelle et qui

s'est concrétisée par l'élection de cinq conseillères.

Malgré cela, le gouvernement préfère investir davantage dans la défense (augmentation de 5 %) ou la promotion de la fameuse T.P.S. (14 millions \$) ou encore dans la fête du Canada (13 millions \$).

Devant cette situation, les centres de femmes de l'Estrie, à l'instar des autres centres du Québec, réclament non seulement le rétablissement du programme aboli, mais la hausse de celui-ci à 20 000 \$ par centre.

Encore une fois, le gouvernement conservateur fait des choix politiques pénalisant les organismes les moins bien nantis. À garder en mémoire...

Normand Gilbert

## Les halons :

# Un autre ennemi de la couche d'ozone

Le comité «Ozone» du groupe écologiste «Les ami-e-s de la terre de l'Estrie» poursuit son engagement à promouvoir la protection de la couche d'ozone. Le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke s'est joint aux «Ami-e-s de la Terre» pour inviter la population estrienne à faire sa part pour la protection de la couche d'ozone lors de l'achat d'un extincteur portatif domestique au Halon.

Il existe actuellement sur le marché quelques types d'extincteurs portatifs qui fonctionnent au Halon. Ces gaz, le Halon 1211 et le Halon 1301 sont de trois à dix fois plus nocif respectivement pour la couche d'ozone que la plupart des chlorofluorocarbones (CFC) contenus dans certaines bombes en aérosol ou dans les réfrigérateurs domestiques. D'autres extincteurs portatifs tout aussi efficaces sont facilement disponibles pour les consommateurs, ces extincteurs peuvent remplacer avantageusement le Halon.

### Pourquoi faut-il agir ?

L'ozone est un gaz qui est présent dans la stratosphère où il est situé à une altitude variant entre 15 et 20 kilomètres.

La couche d'ozone à une épaisseur d'environ 20 kilomètres, elle sert d'enveloppe protectrice pour filtrer l'effet nocif des rayons ultraviolets émis par le soleil. (voir schéma)

En janvier dernier, le Ministre Fédéral de l'environnement, M. Lucien Bouchard annonçait qu'une équipe d'experts canadiens irait évaluer dans l'Arctique l'évolution du «trou» découvert dans la couche d'ozone. Selon Environnement Canada, cette «surface d'amincissement» au-dessus de l'Arctique correspond à peu près à la superficie du Groënland et se déplace selon la circulation de l'air dans l'Arctique. C'est ainsi qu'on a pu l'observer au-dessus du nord du Canada, du nord de l'Europe et de l'U.R.S.S..

Les chercheurs estiment que tout appauvrissement de 1 % de la couche d'ozone entraîne une hausse de 3 % de l'incidence des cancers de la peau, une augmentation des cas de cataracte, une diminution de la production agricole, un affaiblissement du système immunitaire chez l'homme et une destruction du plancton qui constitue le premier maillon de la chaîne alimentaire marine. La diminution de la

couche d'ozone contribue également à augmenter le phénomène d'effet de serre.

À chaque fois que l'on pose un geste éclairé pour éviter d'acheter un produit dont la fabrication ou l'usage contribue à la destruction de la

L'association suggère aux citoyens qui auraient déjà acheté des extincteurs au Halon de les retourner à leur concessionnaire afin d'inciter les compagnies fabricantes à recycler ces gaz pour des usages «essentiels» (extinc-

nada se dispersent chaque année dans l'atmosphère à la suite de test, de procédures d'entraînement, d'opération d'entretien, ou conséquemment à une décharge accidentelle.

Il y aurait lieu qu'Environnement Canada légifère à tout le moins à l'égard d'autres méthodes d'entraînement, d'entretien ou de vérification puisque des techniques alternatives sans perte de Halon sont actuellement disponibles.

Les Ami-e-s de la terre lancent aussi un appel aux autorités municipales de Sherbrooke. Il y a déjà d'autres villes telles que Toronto ou Montréal qui ont adopté ou qui sont à l'étude de règlements permettant de limiter l'usage ou la perte de Halon ou de CFC sur leur territoire respectif. L'organisme est actuellement à préparer une étude qu'il compte soumettre à la Ville de Sherbrooke à ces propos. À suivre...

*Paul-André Goulet  
Richard Lepage  
Les ami-e-s de la  
terre de l'Estrie*



Illustration Guy Bergeron

couche d'ozone, on fait donc en même temps un pas pour préserver notre santé et celle de nos enfants.

### Des gestes concrets

Les Ami-e-s de la Terre recommandent donc au public estrien de ne plus acheter d'extincteurs portatifs au Halon étant donné qu'il existe des extincteurs tout aussi efficaces qui ne sont pas dommageables à la couche d'ozone.

teurs dans les avions ou sur les véhicules militaires.) Pour nous, il s'agit là d'une mesure transitoire et palliative, en espérant l'interdiction complète des Halons au Canada d'ici 1995.

En 1987, on utilisait 310 tonnes métriques de Halon 1301 chaque année au Canada. Or, une étude récente démontre que 20 % des Halons 1301 en utilisation au Ca-

## Un organisme de récupération et de recyclage Éco-Ressources

Éco-Ressources de l'Estrie est un organisme sans but lucratif, mandaté pour promouvoir la récupération et le recyclage en Estrie. un des objectifs de l'organisme est très simple : offrir des moyens à la population pour que celle-ci apprenne par elle-même comment elle peut changer certaines de ses habitudes de consommation.

On nous a appris à acheter des produits, à les consommer et à les jeter tout de suite à la poubelle ; sans même se questionner s'il pouvait y avoir une autre utilité pour ceux-ci. Certains qualifient cette situation comme étant «le résultat de notre société de consommation» ; et nous, nous croyons que c'est simplement par manque d'information que nous agissons ainsi.

### Saviez-vous que :

- il est possible de transformer votre pile de papiers journaux en tablettes de papiers à écrire !
- vos vieux pots de confiture (bien rincés), après être granulés et fondus à 600° C, redeviendront de nouveaux pots tout neufs !
- vos vieilles boîtes de conserves peuvent

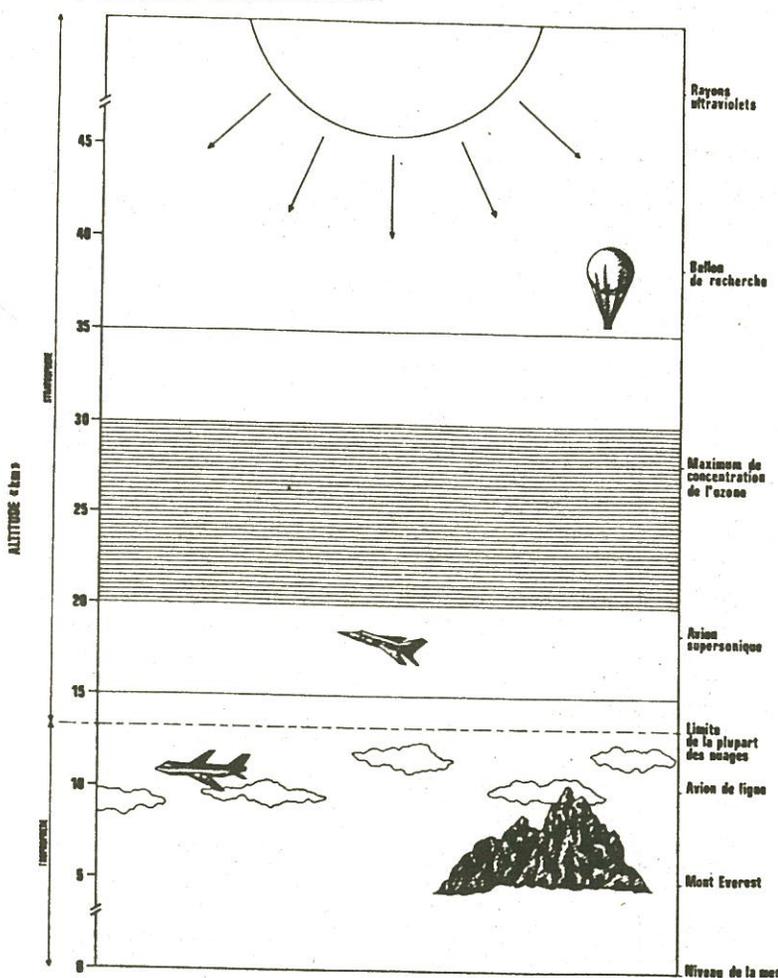
être transformées et servir à fabriquer des portes de cuisinières (poêle de cuisine) !

- vos vieux pots de crème glacée (bien rincés) pourraient être utilisés pour confectonner des pelles en plastique ou des pots pour des plantes !

En 1990, nous ne pouvons plus dire que nous ne connaissons pas les moyens de transformer tous ces objets qui remplissent nos poubelles. Des récupérateurs (compagnie qui trie et entrepose les matières récupérables), à Sherbrooke, sont déjà bien équipés et vivent de cette industrie. Des recycleurs (compagnie qui transforme ces matières récupérées en nouveaux produits) se multiplient à mesure que le marché s'agrandit.

Il est important de noter, qu'encore une fois, ce sont nous les consommateurs, qui avons le dernier mot. Plus nous récupérerons du matériel à recycler, moins de matériaux neufs seront nécessaires et nous économiserons ainsi nos ressources en forêt et en énergie de toutes sortes (pétrole, électricité, etc...)

*Martin Lemieux  
Bénévole à Éco-Ressources*



Dans la haute atmosphère, la couche d'ozone filtre les rayons solaires les plus dangereux et contribue à l'équilibre des gaz atmosphériques.

# Un empire hydro-électrique contesté

En 1971, monsieur Robert Bourassa présentait son mirobolant projet de la Baie-James. Un projet qui serait la clé du progrès économique et de l'avenir du Québec. Finis les angoisses constantes fini le déclin économique, fini d'être l'éternel parent pauvre du Canada. C'était l'enthousiasme général, la promesse de la prospérité.

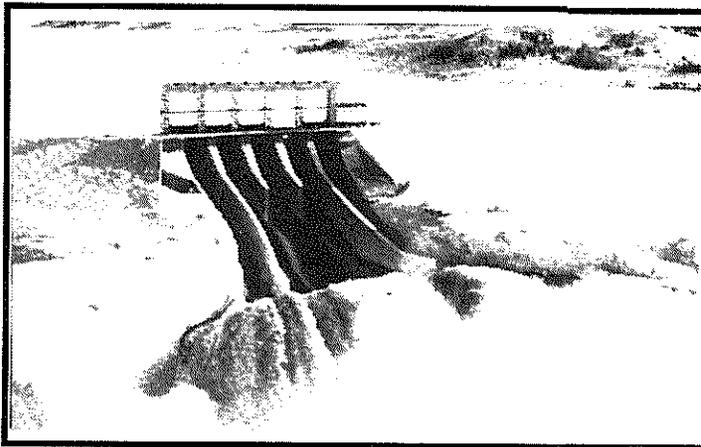
Dix-neuf ans plus tard, alors qu'il est question de la phase II de la Baie-James, l'enthousiasme a fait place au questionnement. Ces années nous ont appris que de tels méga-projets n'apportent pas nécessairement une meilleure stabilité économique et que les angoisses demeurent. De plus, nous avons pris conscience qu'un environnement sain est nécessaire à une véritable qualité de vie.

## Bouleversements environnementaux

La phase II du projet hydro-électrique de la Baie-James, comme celui de la phase I, causerait irrémédiablement des dommages à l'en-

vironnement ; tels que l'inondation des forêts, le bouleversement des phénomènes météorologiques et hydrologiques, l'accélération de l'érosion, les impacts sur les environnements marins avoisinants et sur les écosystèmes côtiers marécageux ; l'interférence dans les routes migratoires de dizaines de milliers de caribous et de millions d'oiseaux, la

perte de vastes régions sauvages encore intactes, le chambardement de l'habitat de mammifères marins, de poissons et de la faune terrestre ; la contamination par le mercure des poissons et des animaux, la production du gaz et la déforestation pouvant



contribuer à l'augmentation de l'effet de serre, et la possibilité de déclencher des tremblements de terre, entre autres.

Ajoutez à cela que nous modifions, une fois de plus, le mode de vie et les moyens d'existence des peuples autochtones. Ces peuples silencieux que nous n'avons jamais su écouter. Au contraire, nous les avons dépossédés de leurs terres et méprisés. Aujourd'hui, cela nous pose un problème éthique et moral moins facilement contournable qu'autrefois. On est conscient de leur endroit.

## Quelle politique énergétique ?

Si nous désirons toujours continuer à mettre en oeuvre la phase II, on peut encore se demander ;

- Si le développement systématique de l'hydro-électricité représente «un choix de société» ?
- Doit-on canaliser sur ce seul projet les 100 milliards de dollars prévus ou diversifier nos secteurs d'investissements économiques ?
- Pour qui et comment a été déterminée cette politique économique ?
- Hydro-Québec possède-t-elle un droit de préhension sur l'ensemble du territoire du Québec ?
- Va-t-on arnaquer toutes les rivières et couvrir la province de barrages et de réservoirs, grands comme trois fois la superficie de la Belgique, et de lignes de transport ? Pourquoi et pour qui ?

## Des solutions

Chose certaine, les politiques économiques et énergétiques du gouvernement québécois et d'Hydro-Québec sont plus que douteuses sinon carrément inadmissibles. Ainsi, dans un premier temps, au lieu d'entreprendre ou plutôt continuer son méga-projet, le gouvernement aurait avantage à introduire des programmes visant à limiter le gaspillage et la demande d'électricité. Deuxièmement, le gouvernement pourrait adopter, comme c'est le cas pour d'autres pays, une méthodologie de la planification énergétique à moindre coût. Nous découvririons qu'il est, la plupart du temps, moins coûteux d'épargner un KW par une meilleure gestion que de produire un KW pour augmenter l'offre d'électricité.

En attendant de nouvelles politiques viables et respectueuses, cette stratégie créerait de nombreux emplois dans toutes les communautés du Québec pour rénover les édifices et les habitations. L'industrie, de son côté, pourrait développer et améliorer des appareils électriques efficaces, sans compter la recherche dans d'autres secteurs énergétiques, tels que le solaire.

Les possibilités sont là. Maintenant qu'on ait le clairvoyance et la volonté d'agir pour le plus grand bien de tous.

Reynald Dionne

## La collecte sélective à Sherbrooke

Depuis qu'Eco-Ressources existe, soit depuis 11 ans, des bénévoles ont travaillé à expliquer que la solution à notre problème de déchets c'est la collecte sélective. Il s'agit tout simplement de recueillir notre papier,



notre plastique, notre verre et notre métal dans un contenant quelconque et les autres matières dans un autre contenant. De cette façon, il sera possible de vendre le papier, le verre, le plastique et le métal et de disposer convenablement des autres matières. Vérifiez par vous-mêmes le contenu moyen de la poubelle sherbrookoise pour mieux vous convaincre de l'utilité d'un tel système.

Évidemment, cela nous demandera de changer quelques habitudes comme celle de trier ce qui va dans le contenant à récupération et ce qui va dans la poubelle. Cela demandera

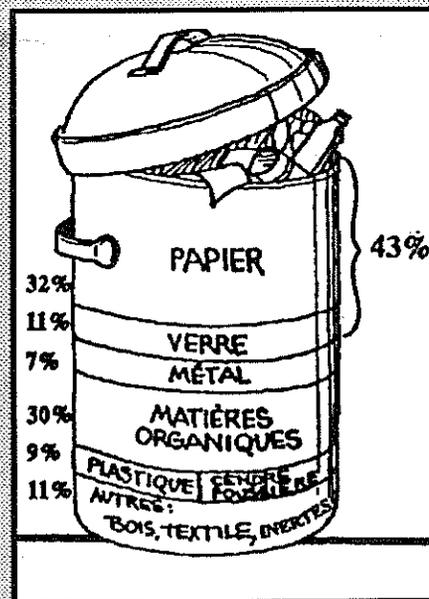
aussi des déboursés pour l'achat d'équipements mais des subventions importantes sont prévues pour financer un tel service.

La ville de Sherbrooke vient tout juste d'annoncer l'implantation d'un tel service pour l'ensemble de la ville et ce dès janvier 91, mais pourquoi en janvier 91, en plein froid, pour débiter une telle opération et lorsque les subventions seront peut-être moins accessibles ? Nous savons qu'il est techniquement possible dans un délai de trois mois d'instaurer la collecte sélective à Sherbrooke; et ces informations, la ville les connaît très bien. Alors pourquoi reporter toujours la mise en oeuvre d'un tel service de collecte sélective tant attendu!

### Récupérer ou se faire récupérer ?

Nous espérons que cette annonce d'implanter la collecte sélective, telle que faite par le Maire Pelletier le 2 avril dernier, ne soit pas un vœu pieux de fin de mandat; car nous savons très bien qu'il y aura des élections en novembre prochain.

Admettons que nos élus municipaux ne soient plus les mêmes après novembre prochain, devront-ils nécessairement répondre au souhait de l'ancien conseil municipal ? Ne devraient-ils pas plutôt saisir l'occasion d'implanter eux-mêmes la collecte sélective à Sherbrooke en septembre



prochain et se qualifier ainsi d'être des représentants municipaux et environnementaux pendant leur campagne électorale ?

À ce stade-ci, c'est à nous, citoyens et citoyennes de cette «ville en santé», d'exprimer notre opinion en exigeant que la collecte sélective soit en application dès septembre prochain. Voici enfin un moyen concret pour chacun et chacune de nous d'améliorer la qualité de notre environnement.

Martin Lemieux  
Bénévole à Eco-Ressources

## Vous et vos droits

Dans cette chronique, les gens de l'Aide juridique vous proposent d'être juge. Devant les faits exposés, essayez de deviner la décision du juge. Les causes qui vous sont présentées ont déjà été plaidées.

Est-ce qu'une assurance-voyage vous protège contre toutes les causes d'annulation d'un voyage ?

Faits :

Les faits soumis au tribunal sont les suivants :

Un monsieur atteint d'un cancer du côlon a dû annuler un voyage à cause de son état de santé. Il connaissait l'existence de son cancer au moment où il a demandé à être assuré.

La compagnie d'assurance refuse de lui rembourser les sommes d'argent déjà versées à l'agence de voyage. Dans ce genre de contrat il existe toujours une exclusion qui prévoit qu'on ne doit pas connaître, au moment de la demande d'assurance, la raison qui pourrait vraisemblablement empêcher le voyage.

L'assureur se base sur cette clause pour refuser de payer.

Question :

Pensez-vous que la compagnie devrait indemniser le monsieur en vertu de la police d'assurance-voyage ?

Décision :

L'action fut rejetée.

Motifs

Au moment où il a fait sa demande d'assurance, le monsieur savait que son état pourrait vraisemblablement empêcher son voyage. La nature de la maladie et le fait qu'il s'agisse d'une maladie appelée à évoluer malgré les traitements est suffisant pour donner raison à l'assureur.

Le monsieur devrait savoir que ses projets de voyage étaient fort risqués.

André-Gilles Brodeur

## Loisirs et vacances familiales accessibles

# Un problème qui persiste

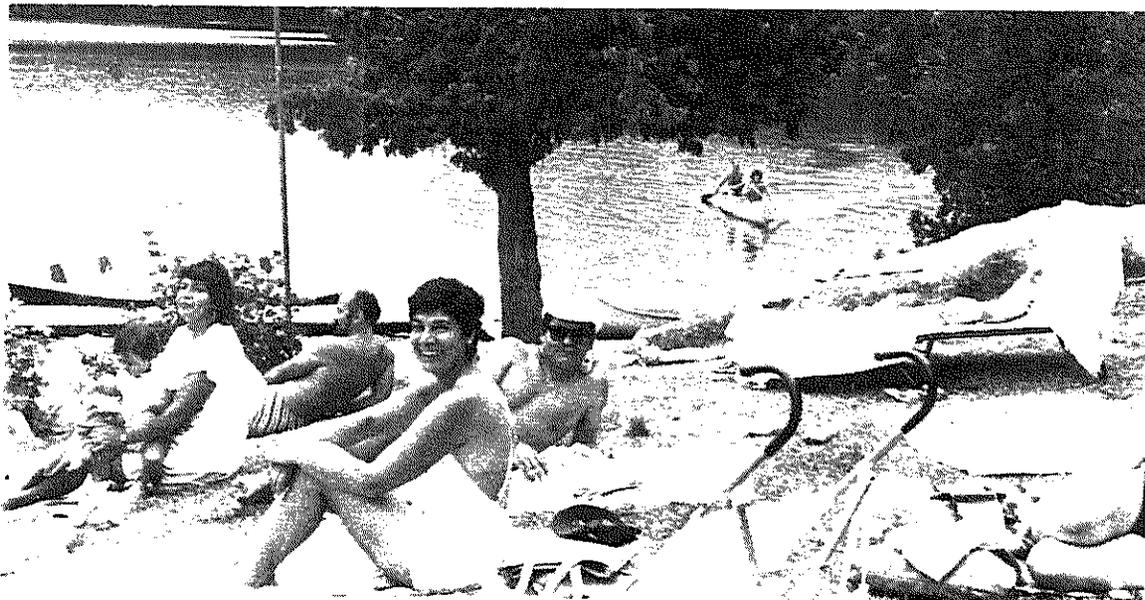
L'accès à des vacances familiales d'au moins deux semaines par année et l'accès à des loisirs enrichissants pour les familles des milieux populaires, il y a rien de moins sûr au Québec. On a souvent répété que près de 48 % des Québécoises et Québécois ne prenaient pas de vacances et de ce nombre près de 20 % n'arrivaient pas à partir en vacances, essentiellement faute d'argent et d'un revenu adéquat.

usagers des camps familiaux vivent sous le seuil de pauvreté, 78 % des familles gagnaient moins de 30 000 \$ et 37 % des familles étaient monoparentales.

On peut affirmer que de tels résultats constituent un véritable tour de force de l'action communautaire dans le champ du loisir et des vacances. On comprendra que le slogan «Les camps familiaux... Bien plus que des vacances» qui accompagne le répertoire 1990 du

matière de loisirs.

Pendant ce temps le gouvernement du Québec se dit préoccupé par la situation des familles québécoises. En 1987, il adopte l'énoncé d'une politique familiale au Québec dont l'un des principes majeurs repose sur «l'horizontalité» de cette politique. En conséquence les différents ministères se doivent d'assumer leurs responsabilités à l'égard de la famille.



Source Ardoise

Vouloir offrir à sa famille quelques loisirs et des vacances familiales pourtant nécessaires, c'est souvent une mission impossible pour une partie importante de ces «cellules sociales» dites à la base de notre société. Il suffit d'ajouter les quelques chiffres suivants pour comprendre. Selon les données de Statistiques Canada en 1986 sur 1 882 635 familles au Québec 315 820 (17.7 %) de celles-ci vivaient sous le seuil de pauvreté. À titre de référence, le seuil était fixé à cette époque à 20 774 \$ pour une famille de quatre personnes. En 1989, il se situait à près de 23 500 \$. Toujours selon Statistiques Canada, le budget loisir moyen pour les familles québécoises gagnant moins de 20 000 \$ se situe autour de 561.00 \$ par année soit 10.78 \$ par semaine par famille. Entre 20 000 \$ et 30 000 \$ ce budget loisir passe à 1 214 \$ par an soit 23.34 \$ par semaine par famille.

Avec un tel budget, on peut comprendre que la dite «cellule familiale» se retrouve en «cellule» derrière les barreaux de son balcon.

### Un Mouvement à l'oeuvre

Au sein du mouvement populaire et communautaire, s'est construit depuis plus de vingt ans, un mouvement familial résolument tourné vers ce problème d'accessibilité aux loisirs et aux vacances plus spécifiquement. Il s'agit bien sûr du Mouvement québécois des camps familiaux qui, avec ses 45 associations familiales membres soutenant 26 sites de vacances accessibles, arrive chaque année à faire partir en vacances plus de 2 500 familles à faible revenu. En 1987, l'étude de la clientèle du M.Q.C.F. démontrait que 48 % des

Mouvement fait référence à ce réseau (plus de 600 familles membres) d'associations loisirs-vacances qui coopèrent sans cesse au développement et à l'accès aux loisirs pour les familles à faible revenu.

Au delà de cette formule de prise en charge collective qui a fait ses preuves, le défi actuel de maintenir des tarifs accessibles dans les camps familiaux est étroitement lié au soutien financier accordé à ceux-ci par l'État en particulier. Ce dernier a indéniablement une responsabilité à l'égard de cet accès à des conditions de vie décentes pour les familles à revenu restreint.

Une autre façon possible de maintenir l'accessibilité en faveur des familles qui ne sont jamais parties en vacances, lorsque le soutien nécessaire est obtenu, consiste à développer une aide financière adaptée à la situation des familles. Plusieurs sites du réseau des camps familiaux expérimentent depuis 1989 une politique de tarification proportionnelle au revenu et à la charge familiale.

Au delà des efforts de ces familles elles-mêmes d'année en année les coûts d'opération augmentent, les rénovations aux infrastructures sont de plus en plus nécessaires, les subventions du gouvernement au fonctionnement sont gelées depuis 6 ans (1984) et aucun investissement substantiel n'est accordé aux immobilisations des camps familiaux de la part du gouvernement.

Voilà la situation de plus en plus intenable dans laquelle se trouve les gestionnaires des camps familiaux et les familles à faible revenu qui sont visées par ricochet.

### La politique familiale du gouvernement en

En septembre 1989, juste avant les élections, le même gouvernement dépose son plan d'action 1989-91, en matière de politique familiale. Fidèle à ces énoncés de principe, le secteur du loisir a droit à un chapitre. On y reconnaît dans le préambule que «les loisirs ont généralement des effets bénéfiques sur la vie familiale» que ceux-ci «procurent des occasions de rapprochement et de détente nécessaires aux membres de la famille» et que «l'accès peut s'avérer plus difficile pour certaines familles eu égard à leur capacité financière». On y inscrit donc l'objectif suivant : «Faciliter l'accessibilité physique et financière aux activités culturelles, touristiques et de loisirs pour les familles».

En novembre 1989 le Conseil de la famille publie sous forme de guide, un avis qu'il a transmis à Madame Lavoie-Roux, qui était alors la ministre responsable de la Famille. Il est intéressant d'y noter tout particulièrement le sixième et dernier critère recommandé pour l'évaluation des politiques et programmes à caractère familial : «La priorité doit être donnée dans les politiques et programmes aux familles les plus vulnérables, à savoir celles dont les besoins psychologiques, sociaux ou économiques sont les plus grands.»

La politique familiale, les bonnes intentions de celle-ci atteindront-elles réellement le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, là est toute la question ? Le mouvement populaire doit s'en préoccuper. Le Mouvement québécois des camps familiaux est sur le sentier, c'est une histoire à suivre.

Richard Martin,  
Mouvement québécois des  
camps familiaux

Tiré de l'Ardoise, printemps 1990

### Centre Coopératif

Communautaire de Sherbrooke

187, rue Laurier

\* Des services de dactylo abordables \*

\* Des salles de réunions accessibles \*

(( Un lieu d'animation  
populaire ))

~( 564-1911 )~



126, rue Brooks, Sherbrooke  
(Québec) J1H 4X8  
tél.: (819) 565-1813

Fédération des coopératives d'habitation  
populaire des cantons de l'est

#### Développement:

- . Démarrage de coopératives
- . Gestion de projets
- . Architecture

#### Communication:

- . Consultation
- . Formation
- . Production du journal "Le Phoenix"

#### Gestion d'immeubles:

- . Achat de groupe
- . Gérance
- . Entretien

#### Comptabilité:

- . Tenue de livres
- . États financiers

LA TABLE RONDE DES



DE L'ESTRIE

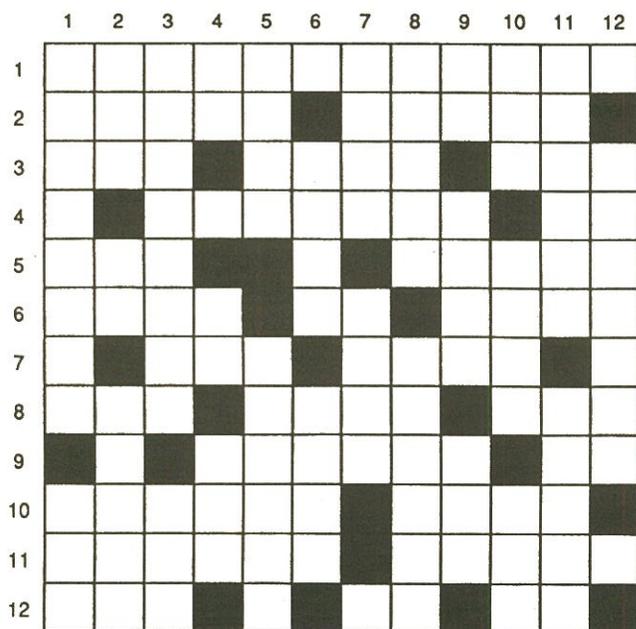
187, rue Laurier, local 314,  
Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4

tél.: (819) 566-2727

## LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à s'offrir
- Une force en devenir

# au jeu



## Horizontalement

1. Cri de nouveau-né (peur)
2. Abri de glace - mettre dans une case
3. Organisation des états américains - pronom possessif - amoncellement

4. Entrelacée - pronom démonstratif
5. Période, époque - calmes, tranquilles
6. Lancé, projeté - obtenu - autre nom de l'aurochs
7. Arme de jet portatif - organe de reproduction

8. Lentille - Métis canadien - dans la rose des vents
9. Mouvement de la mer (pluie) - pronom indéfini
10. Céréale - Regarder
11. Mélangées - le meilleur
12. Période - conjugaison - voyelles jumelles

## Verticalement

1. Fleur ou prénom féminin
2. Vieux - d'un verbe gai - penser, imaginer
3. Géleras - interjection espagnole pour encourager
4. Fille d'incachos - terminaison de verbe - partie du pain
5. Pièce musicale pour une personne - tête
6. Ancien nom de l'irlande - colères
7. Ancienne monnaie (pluriel) - vieille
8. Petite étendue d'eau dormante (pluriel) - ériger, hisser
9. Du verbe être - liquide amniotique - terre
10. Clair - roche sédimentaire - trois
11. Dessinée - issu, né
12. Période d'examens

# Les mots dits

Dans cette chronique française, on ne maudira personne ; au contraire, nous traiterons des expressions qui entourent les mots du vocabulaire français et québécois d'aujourd'hui et d'hier. En fait, cette chronique portera sur l'origine des expressions. Cela nous permettra de mieux comprendre les mots que l'on dit. D'où le titre de ladite chronique.

## Du pic à la pelle

Que ce fût long et pénible de trouver chaque expression se rapportant aux mots «pic» et «pique» ! Mais avec beaucoup de travail «au pic à la pelle», nous nous sommes finalement prévalus contre le temps afin que l'article puisse «arriver à pic» pour cette parution.

L'expression «du pic à la pelle» est née au Québec au XIXe siècle. En fait, pour retirer les roches des terres agraires et même pour creuser dans les mines, les travailleurs s'acharnaient à défoncer ou à enlever les roches à l'aide d'un pic et d'une pelle.

Mais du mot «pic» découle d'autres expressions, telles que «couler à pic», «arriver à pic» ou «tomber à pic». Nées au XVIIIe siècle, deux d'entre elles prennent un sens tout à fait particulier, à savoir tomber ou arriver au bon moment, exactement quand il faut. Pour plusieurs autres verbes comme parler, venir, etc., on leur

donne cette même définition. Toutefois, le sens change avec le verbe couler, puisqu'il signifie «sombrier, échouer brusquement, droit au fond de l'eau».



Illustration Guy Bergeron

1842 a vu la préposition «à» tomber dans les expressions se terminant par «à pic», ce qui donna naissance à «il en est pic» et à «tout de pic». La première expression peut très bien remplacer des structures telles que «la chose est accomplie» ou «tout est accompli». La seconde a une valeur

plutôt temporelle, soit d'un seul coup.

Avec son homonyme «pique», d'autres expressions prirent naissance. Au XIVe siècle, l'expression «prendre une pique» fut créée dans le domaine de la taumachie. On peut alors imaginer un taureau recevant un coup de pique du toréador.

Un siècle plus tard virent le jour les expressions «être ficelé comme l'as de pique», «être fichu comme l'as de pique» et «c'est un vrai deux de pique». Les deux premières étaient désignées pour représenter ceux qui ne savaient pas s'habiller ou qui ne savaient pas comment faire les choses correctement ; mais la dernière, plutôt péjorative et familière, signifie la piètre qualité d'un individu ou d'une chose dans un certain domaine.

Outre les idiomes provenant des cartes, il y a aussi ces expressions : «être à cent piques de», «être à cent piques au-dessus de», «elle a passé par les piques» et «c'est bien rentré de piques vertes (ou noires)». Les

# L'assiette verte

## Les amandes

Qui n'a pas apprécié un jour le dessert succulent aux amandes ? Mais on peut aussi faire d'excellents plats de céréales ou de légumes aux amandes.

C'est un fruit contenant de l'huile tiré de l'amandier originaire de l'Asie, de l'Afrique du nord, transporté en France.

L'amande est riche en phosphore, en calcium, en magnésium et en potassium ; on y trouve aussi du soufre, du fer et du cuivre.

Avec ses 606 calories par 100 grammes, ses 21 protides, des 54 lipides, ses 17 glucides, c'est sûrement un aliment important mais il ne faut pas en faire d'abus. On peut manger de 6 à 15 amandes par jour, selon les personnes. Il est bon d'éviter d'en consommer lors d'un repas comportant de la viande, des oeufs, du poisson ou du fromage.

Voici quelques-unes de ses propriétés thérapeutiques : l'amande est énergétique et elle est un rééquilibrant nerveux ; elle sert de reminéralisant ou d'antiseptique intestinal, etc.

On la mange en collation dans un plat principal, dans les salades ou dans les desserts. Il faut la conserver au frais.

On peut faire un lait d'amandes pour servir aux enfants, aux convalescents, aux femmes enceintes, etc. Ce lait est facile à faire : 50 grammes d'amandes, 50 grammes de miel et 1 litre d'eau. Faire tremper les amandes quelques minutes dans l'eau tiède ; les décortiquer et les mettre au mélangeur avec le miel et l'eau. Ce lait sert aussi contre les spasmes d'estomac et les toux fragiles.

### Source :

Starenkyj, Danielle. Le bonheur du végétarisme.

Vanet, Jean. Traitement des maladies par les légumes, les fruits et les céréales.

### Haricots verts aux amandes grillées

Faire cuire rapidement à la vapeur des haricots verts très frais. Les faire revenir dans la poêle avec un peu de margarine ou d'huile. Les assaisonner avec du sel, du persil et une gousse d'ail pilé. Les servir garnis d'une demie tasse d'amandes émincées et légèrement grillées dans une poêle sèche. Un délice !



## grande ruche

marché d'aliments et de produits naturels

815, rue Short  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 2E7

(819) 562-9973

un choix  
naturel

deux premières prennent le sens de supériorité, soit «être supérieur à» ; l'autre s'adresse, depuis le XVIIIe siècle, aux femmes enceintes ; la dernière, ayant rapport une fois de plus aux cartes, démontre l'absurdité d'un discours et peut aussi bien remplacer «c'est hors de propos».

Finalement, «pic» et «pique» se sont enrichis en expressions au cours des siècles. On pourrait

bien en ajouter d'autres, mais «secouons les chaînes» de ce texte afin que, lors de la prochaine parution, nous «soyons fort comme un chêne».

Michel Roby

Source : le Petit Robert I, le dictionnaire des synonymes, les expressions françaises.

## Nicaragua : Un rêve qui ne meurt pas

Au lendemain des élections au Nicaragua, journalistes, analystes et autres spécialistes se sont empressés de trouver un sens à la victoire de l'UNO (Union nationale d'opposition) sur le parti sandiniste. Mais pour Victoria, Justo et les centaines d'autres paysans nicaraguayens, cette élection représente beaucoup plus qu'un simple changement sur l'échiquier de la politique internationale.

Carmen Riendeau est une Sherbrookoise travaillant depuis trois ans comme volontaire au Nicaragua. À travers une lettre circulaire qu'elle envoie régulièrement, elle nous a transmis les réactions de quelques «Nicas» de la coopérative où elle vit. Nous en reproduisons ici de larges extraits, qui témoignent de la force et de la détermination d'un peuple en marche vers sa libération.

### Victoria

Victoria est une solide femme d'une cinquantaine d'années, au regard toujours grave. C'est qu'elle a bien connu la répression d'«avant», du temps où Somoza était au pouvoir. Pour elle, la victoire des Sandinistes en 1979 a été le début d'une nouvelle vie. Auparavant à la merci des riches propriétaires terriens, Victoria et les membres de sa communauté ont reçu des terres lors de la réforme agraire. Elle a assisté aux campagnes d'alphabétisation et de santé qui ont permis à des milliers de Nicaraguayens et Nicaraguayennes de retrouver leur dignité.

Au Nicaragua, personne ne s'attendait à la victoire de l'UNO. Victoria lorsqu'elle eut appris les résultats du scrutin, a gardé le silence pendant plus d'une heure. Puis, elle a fait ce commentaire : «Maintenant, la lutte va être plus dure».

### Justo

Justo luim, a été le président de la coopérative depuis ses débuts jusqu'à il y a environ un mois. Lui aussi connaît

bien la valeur de la terre, celle qu'on cultive et qui nous appartient. Sous la présidence de

meurt pas avec une défaite électorale.



Pour Victoria que l'on voit à droite de la photo, la victoire sandiniste de 1979 a marqué le début d'une nouvelle vie, empreinte de dignité. Tout comme des milliers d'autres Nicaraguayens et Nicaraguayennes, Victoria est prête à se battre pour conserver les acquis des dix dernières années.

Justo, la coop est devenue l'une des plus productives du pays et elle est souvent citée en exemple.

Le commentaire de Justo a été : «Dorénavant, la révolution va se purifier». Comme Carmen le dit si bien, «ça veut dire que les opportunistes, les parasites et les indécis vont abandonner la lutte et que, comme disait Sandino, seuls les ouvriers, ouvrières, paysannes et paysans iront jusqu'au bout».

### «Nous mourrons ici»

Le lendemain des élections, une assemblée spéciale a réuni tous les membres de la coopérative. Les gens étaient étonnamment calmes. Loin d'être de la résignation, ce calme témoignait plutôt de toute la force et de la détermination d'un peuple. Devant le danger d'un retour des grands propriétaires terriens de leur exil à Miami, tous ont dit : «Nous mourrons ici».

Citons encore Carmen : «C'est alors que j'ai compris la différence entre les (coopérants) étrangers et les Nicas sandinistes : pour nous, la révolution n'est qu'une idée, un rêve, car nous ne l'avons pas faite ; pour le peuple de Sandino, le rêve a commencé à se faire réalité : c'est la terre, la dignité retrouvée, c'est l'organisation et la force de la communauté. Et ce rêve là ne

### Pour que le rêve se poursuive

Quelques jours avant les élections, la coopérative avait reçu un groupe de stagiaires du Cegep de Sherbrooke, venus installer un système d'irrigation. Jusque là, les femmes devaient aller puiser l'eau à la rivière pour arroser les plantations. Lorsqu'elle a vu l'eau monter «toute seule» de la rivière au bassin, Victoria, toute émus, s'est écriée : «Ça, ce sont les rêves de Carlos qui se réalisent !» (Carols étant Carols Fonseca, le fondateur du Front Sandiniste, tué en 1976).

Si le gouvernement sandiniste s'en va, le peuple nicaraguayen lui, a plus que jamais besoin de notre appui. Comme le dit Carmen dans la conclusion de sa lettre : «Il est plus important que jamais de maintenir ouverts les ponts avec le peuple sandiniste et ne pas laisser s'affaiblir notre solidarité avec ce peuple qui porte toujours à bout de bras le rêve d'une humanité unie».

Anne-Marie Aduriz

## Les projets outre-mer du CSI en pleine expansion

Depuis déjà quelques années, le Carrefour de solidarité internationale collabore avec les communautés religieuses et les organismes régionaux de coopération internationale pour soutenir financièrement des projets de développement socio-économique en Afrique et en Amérique la-

formation de base, se greffent des cours sur l'utilisation des plantes médicinales. En vue d'atteindre leur objectif premier, les responsables de ce projet en sont venus à travailler à la mise sur pied d'un jardin communautaire de plantes médicinales pour un bidonville de São Luis. Voilà un bel exem-



Source CSI-informe

tine. Les Soeurs de la Présentation de Marie, les Frères du Sacré-Coeur de Jésus, le Rallye Tiers-Monde Estrie ainsi que Solidarité-Magog, comptent parmi les nombreux partenaires régionaux du C.S.I. La diversité de ces précieux collaborateurs nous permet d'appuyer financièrement plusieurs types de projets en éducation, santé ou agriculture.

Pour illustrer le type de projets appuyés par le C.S.I. et ses partenaires régionaux, prenons l'exemple du projet « Formation et prévention en santé dans les bidonvilles de São Luis, au Brésil. »

Ce projet des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus avait pour objectif de départ de former des responsables locaux en matière de prévention des maladies courantes (maladies respiratoires et intestinales) dans les bidonvilles de São Luis. À la

ple de prise en charge des populations locales à partir de leurs besoins et ressources locales.

C'est grâce aux liens de partenariat existant entre les communautés religieuses, les organismes régionaux de coopération et le C.S.I. que nous pourrions donner un coup de main à nos partenaires qui travaillent à l'élaboration de solutions durables à leurs problèmes.

Et comme l'éducation du public à la solidarité internationale reste aussi importante que l'appui aux projets de développement eux-mêmes, le C.S.I. compte, dans l'avenir, se servir davantage des projets qu'il soutient pour éveiller les Estriens et les Estriennes aux problèmes, aux causes et aux solutions du mal-développement.

Marco Labrie  
Agent de projets au C.S.I.

Un centre régional de ressources multiples au service du Tiers-Monde

**Carrefour de Solidarité Internationale**

555, rue Short  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 2E6 - Tél.: 566-8595



Omer Veilleux

# Un clown... sans farce !

Comédien, mime et clown tout à la fois, Omer Veilleux se démarque de ces mimes et clowns du style «tarte à la crème». D'un humour s'inspirant de situations sociales diverses (violence, faim, armement, rockers, etc.), ce personnage se passe très bien de la parole pour laisser parler ses gestes, ses costumes, ses situations, son émotion et son intelligence.



Photo M. Dubreuil

## Omer, sans masque

Derrière ce comique social se cache Yves Dagenais. Depuis 1975, celui-ci a été auteur collectif et comédien pour près d'une vingtaine de créations théâtrales avec des groupes telles que La Grosse Valise, le Théâtre Parminou, les Gens d'en Bas et le Théâtre de Carton.

En 1983, Yves donne naissance au personnage «Omer Veilleux» avec lequel il a effectué plus de 400 représentations et ce, tant au Canada qu'en France, en Hollande, en Martinique et au Japon. D'ailleurs, il arrive tout juste d'une tournée effectuée en Amérique du Sud au mois d'avril.

Peut-être l'avez-vous déjà vu à la télé puisqu'il a participé au tournage de plusieurs courts métrages et

dramatiques télévisés, ainsi qu'à deux émissions de Radio-Québec.

## Et des personnages

Omer nous amène à découvrir certains personnages, à nous faire rire et nous faire réfléchir. Le

rocker macho tentant d'impressionner les passant-e-s avec son radio portatif «géant», son peigne et sa musculature. Le travailleur «distrait» d'une usine d'armement. Le danseur classique harcelé par une guêpe. Certaines situations nous sont aussi présentées comme une satire du slogan «C'est imbattable la vie dans les forces» ou une réaction face à un affiche d'Oxfam ou le mur de Berlin.

Se mettre en contact avec Omer Veilleux, c'est vouloir prendre un bain de rire tout en jouant avec la mousse sociale recouvrant le tout.

Et si vous êtes tentés par l'expérience, Omer Veilleux donnera une représentation de son talent le mardi 1er mai au bar Le Magog à 19 h 30. Cette représentation s'inscrit dans le cadre de la Fête Internationale des Travailleurs et Travailleuses organisée par Solidarité Populaire Estrie.

Normand Gilbert



Photo M. Dubreuil

## Souvenirs

Elle a un message, un souvenir qu'elle aimerait partager aux autres. Les gens ont des souvenirs. Elle en a aussi. Elle ne peut le partager. Elle voit des gens passer. Elle voit des enfants passer. Des vieillards. Elle aimerait les arrêter, c'est impossible. Pourtant, elle a de beaux souvenirs à partager. Elle n'a pas de valeur aux yeux des gens. Elle est sans valeur. Mais elle a des souvenirs. Et les souvenirs comptent. Qui voudra l'écouter? Comment se faire entendre?

Un enfant s'arrête, soudain. Il la prend dans ses mains. Il la flatte. Regarde son éclatante beauté. Un blanc unique. Il l'amène. Il la met dans une boîte. Bien en vue. Son père la voit. Son père le dispute. Malgré cela, il la garde. Il l'aime trop. Ses amis la voient. Ils sont jaloux. Ils veulent l'avoir. Dispute s'en suit. Elle ne peut rien faire. Ses souvenirs restent cachés. Elle ne veut pas jouer à cache-cache, mais pourtant, c'est ainsi.

Les années passent, les souvenirs se racontent. Elle ne peut pas. L'enfant a grandi. Il l'a toujours. Ses amis s'émerveillent aux dires des souvenirs de sa découverte. Elle est muette.

Il rencontre la femme de ses rêves. Se marie. Les enfants apparaissent. Les souvenirs surgissent. Mais elle, cela lui est interdit. S'ils reviennent, elle souffre. Elle ne peut les raconter.

La mort vient. Elle se retrouve seule. Dans le chemin. Pourtant, elle avait des choses à dire. Il la délaisse à ses souvenirs. Les autres meurent. Elle demeure. Une autre la trouvera. La prendra. Mais elle ne pourra conter ses souvenirs. Elle ne peut que les compter.

L'éternel silence. L'éternelle souffrance. Devoir être réduite au silence. Devoir enterrer ses souvenirs. Toute une bibliothèque pourrait être formée. Pourtant, elle ne peut les conter.

Elle ne peut le faire, c'est une ROCHE.

Serge Laframboise

## Club des mélomanes

Un animateur écouté et bien apprécié de la radio communautaire CFLX de Sherbrooke, M. Gilles Thériault, anime tous les dimanches matin, une émission de musique classique choisie. On y retrouve une gamme complète des plus beaux airs vocaux et instrumentaux qui existent.

### Projet réalisé

Invités par M. Thériault à former un club de rencontre pour les amateurs de belle musique, un grand nombre d'auditeurs se sont réunis pour la première fois aux studios de CFLX vendredi soir, le 30 mars passé. Il suffisait, pour être membre, d'aimer la musique et de vouloir partager les joies des connaissances acquises ou non.

Dans une atmosphère des plus cordiales, M. Thériault nous réunit pour nous parler de ce club des mélomanes



M. Gilles Thériault

qui sera bien informel, quelque chose de simple et de bien plaisant en même temps. Il nous mit au courant de ses intentions en regard des émissions futures et mentionna à quel point il

aime bien répondre aux demandes musicales de ses auditeurs dans la mesure du possible. On profita grandement de son érudition musicale, ainsi que des nombreuses anecdotes qu'il nous raconta.

Chaque participant y alla de ses questions, de ses allusions et de ses connaissances. On parla opéras, opérettes, belles chansons françaises, musiques classiques diverses et grégoriennes, etc...

Cette soirée fut une vraie réussite. Partager ce goût commun pour la belle musique apporta un grand sentiment de joie et de satisfaction à tous. D'autres rencontres sont prévues dans l'avenir.

Estelle Lacombe